

Le président destitué

PAR EDWY PLENEL
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 5 MAI 2020



Le 13 avril 2020. © Hans Lucas via AFP

Président du désordre, de la pénurie et du mensonge, Emmanuel Macron a manqué aux devoirs de sa fonction dans l'épreuve du Covid-19. La destitution de ce présidentielisme archaïque est un impératif politique afin de fonder une République vraiment démocratique.

Devant l'Assemblée nationale, le mardi 28 avril, Édouard Philippe n'a pas hésité à convoquer « *la vertu* », « *cette antique qualité qui mêle la rectitude, l'honnêteté et le courage* ». C'était tout à la fin de son discours présentant « *la stratégie nationale de déconfinement* », où le premier ministre essayait de sauver la face d'un État en perdition sous l'effet des injonctions contradictoires, incohérentes et irresponsables de celui qui est supposément son chef, le président de la République (*lire l'article d'Ellen Salvi*).

Étonnant discours dont les précautions et les prudences, voire l'humilité – notamment sur « *la pénurie de masques* », enfin reconnue –, contrastaient avec les injonctions catégoriques, grandiloquentes et paternalistes des trois interventions présidentielles face à la pandémie du Covid-19. Mais, aussi lucide puisse-t-il être en secret sur le désordre semé par le chef de l'État dans cette épreuve, le premier ministre reste pris au piège d'un système institutionnel où tout procède d'un seul quand le sort de tout un peuple est en jeu.

Il a eu beau faire l'éloge de la représentation nationale, du débat et de la concertation, le résultat, désastreux, est là : une stratégie à nouveau décidée d'en haut,

sans publicité ni discussion préalables, sur laquelle les députés ont dû se prononcer en même temps qu'ils en prenaient connaissance (*lire l'article de Manuel Jardinaud*), tandis qu'autorités et collectivités locales, syndicats et associations, bref toutes celles et tous ceux qui agissent sur le terrain, sont simplement invités à en compléter *a posteriori* les modalités d'application (*voir notre interview vidéo de l'ex-DGS William Dab*).



Le Président Emmanuel Macron lors de son allocution le 13 avril 2020. © Quentin de Groeve / Hans Lucas via AFP

En somme, le président a décidé, et le pays doit suivre. Or c'est ainsi que s'organisent les défaites, celles dont les premiers responsables sont des généraux vaniteux, obsédés par leur gloriole, indifférents au moral des troupes et peu soucieux de l'intendance. Contrairement aux rodomontades initiales d'Emmanuel Macron, nous ne sommes pas en guerre, tant, dans cette lutte contre un virus inconnu, nous n'avons d'autre ennemi que nous-mêmes : nos impréparations, nos aveuglements, nos ignorances.

Mais, en revanche, nous sommes d'ores et déjà témoins d'une défaite en rase campagne, celle du très vieux monde qu'incarne cette présidence : monde de supposés sachants qui se révèlent brusquement ignorants et de prétendus gagnants qui découvrent soudain la solidarité ; monde d'une élite autoproclamée et revendiquée qui, même quand la crise appelle l'empathie, dissimule mal son mépris pour un peuple qu'elle ne cesse d'admonester, d'infantiliser ou de réprimer.

À la fin de *L'Étrange défaite*, Marc Bloch convoque, lui aussi, la vertu, cet enseignement de la Révolution et, souligne-t-il, ce ressort d'un État populaire. Dans cet « *examen de conscience d'un Français* », écrit durant l'été 1940 sous le choc de la débâcle et du renoncement, le grand historien et futur martyr

envisage, tout comme nous autres confiné-e-s, le monde d'après où « *le grand devoir sera de refaire une France neuve* ». Or, à l'adresse des générations qui en auront la charge, sa recommandation est sans appel : « *Nous les supplions d'éviter la sécheresse des régimes qui, par rancune ou orgueil, prétendent dominer les foules, sans les instruire ni communier avec elles. Notre peuple mérite qu'on se fie à lui et qu'on le mette dans la confiance.* »

Dans cette crise sanitaire, nous avons vécu tout l'inverse : un pouvoir qui tient son peuple en défiance et à distance ; un pouvoir qui, depuis janvier, lui a menti sans vergogne au point de le mettre en péril ; un pouvoir qui le culpabilise toute honte bue – si vous risquez de mourir, c'est parce que vous êtes désobéissants (le préfet de police) ; si le déconfinement est un échec, ce sera à cause de votre indiscipline (le ministre de la santé). Mediapart n'a cessé de documenter cette inconséquence généralisée, qui a semé la méfiance quand il aurait fallu mobiliser la confiance, en la qualifiant d'impéritie, vieux mot qui désigne le manque d'aptitude dans l'exercice d'une profession.

C'est peu dire que cette présidence n'a pas été à la hauteur de la profession qu'elle revendique, ce pouvoir à la première personne dont tout procède et relève. Il y a d'abord eu ce scandale des masques (*lire les premières révélations de Yann Philippin, Antton Rouget et Marine Turchi*), ces stocks stratégiques dilapidés, ces industries non réquisitionnées, cette fable irresponsable sur leur inutilité, jusqu'à l'indignité ultime de cette vente massive désormais accordée à la grande distribution privée, alors qu'ils devraient être donnés gratuitement et largement par la puissance publique (*lire notre dossier ici et nos toutes dernières révélations ici et là*).

La logique comptable qui a mené à ce désarmement sanitaire est aussi celle qui organisa la pénurie hospitalière – non seulement de masques mais aussi de lits, de surblouses, de tests, de médicaments, de respirateurs... – qu'ont dû surmonter soignantes et soignants, rendant d'autant plus admirable leur mobilisation. « *Il n'y a pas d'argent magique* », avait

répondu il y a deux ans, le 6 avril 2018, un Emmanuel Macron dédaigneux à une aide-soignante du CHU de Rouen qui lui disait cette réalité dont la facture est aujourd'hui douloureuse : « *Au quotidien, il y a des fermetures de lits dans les services, des fermetures de services faute de personnels. On a besoin de moyens, on a besoin de personnels.* »

Nous payons donc le prix de son imprévoyance. De son irresponsabilité aussi. La chronologie est implacable (*lire l'article de François Bonnet*) : en janvier et février, faisant fi des alertes de l'Organisation mondiale de la santé, cette présidence est restée arcbutée sur son agenda politicien, aveuglée par ses obsessions idéologiques au point de ne pas prendre à temps les mesures de protection qui s'imposaient.

Une conseillère santé de l'Élysée **qui s'en va fin janvier** pour convenance personnelle sans être remplacée ; des visas toujours autorisés avec la Chine quand tous les autres pays de l'espace Schengen les suspendaient dès le 1^{er} février ; une ministre de la santé qui déserte son poste à la mi-février pour mener campagne électorale à Paris ; un premier conseil des ministres sur l'épidémie le 29 février dont la principale mesure fut le choix d'un 49-3 autoritaire pour imposer sans débat la réforme des retraites ; un souci prioritaire accordé au profit, à la productivité et à la croissance, alors même que la pandémie allait en démontrer la vanité, mettant à l'arrêt l'économie mondiale ; sans oublier un premier tour des municipales maintenu coûte que coûte au moment où le pays tout entier était appelé à se confiner...

L'inconséquence s'est poursuivie avec l'annonce unilatérale, par le président de la République lui-même, et lui seul, d'un déconfinement à partir du 11 mai, incluant une rentrée générale des écoles, collèges et lycées, mais pas des universités. La suite l'a démontré : impraticable, tant elle ignorait la diversité épidémique et les réalités éducatives, cette décision prise sans concertation avec les premiers concernés – recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissement,

conseils municipaux, départementaux, régionaux, etc. – fut facteur de désordre et de confusion (*lire l'analyse d'Ellen Salvi*).

Comme l'ont montré les embardées régulières de la ministre du travail ou de la secrétaire d'État à l'économie, l'une voulant contraindre au retour à la production (à propos de Muriel Pénicaud, *lire ici et là*), l'autre voulant défendre l'impératif du profit (s'agissant d'Agnès Pannier-Runacher, *lire ici*), l'obsession économique est la boussole de cette présidence, bien plus que le souci des élèves, et notamment des plus défavorisés. De fait, le Conseil scientifique *ad hoc*, pourtant créé et choisi par le seul bon vouloir présidentiel au détriment des structures existantes (Haut Conseil de la santé publique ; Santé publique France), a fait savoir son opposition à une rentrée des classes avant septembre. Un Conseil dont l'Élysée revendiquait jusqu'alors l'expertise en amont, assurant se fier à ses recommandations.

Or ce Conseil, qui n'a pas été écouté, ne saurait être suspecté d'indifférence sur la question des inégalités face à la pandémie, que ses avis documentent avec d'autant plus d'insistance qu'outre deux spécialistes des sciences sociales – une anthropologue et un sociologue –, l'ONG ATD Quart monde y est représentée. Mais il y a plus bavard encore pour montrer combien ce président, loin des envolées narcissiques où il prétend se « réinventer », n'a rien changé dans sa façon d'être et d'agir.

Sous l'impulsion d'activistes de la santé publique (*lire leur lettre ouverte*), formés à l'épreuve d'autres pandémies – celle du VIH notamment –, le Conseil scientifique, par la voix de son président, a réclamé « l'inclusion et la participation de la société à la réponse au Covid-19 ». Datée du 14 avril et intitulée « une urgence sociétale », cette note est un réquisitoire contre le verticalisme et le centralisme macroniens.

Plaidant pour une « démocratie sanitaire », elle s'alarme de « la montée des critiques » face à une « gestion de l'urgence sanitaire resserrée autour d'un Conseil scientifique nommé par le gouvernement et mis en place de façon ad hoc ». Elle souligne que « le pouvoir politique conserve un contrôle assez fort

sur la sélection des organisations et des personnes censées "éclairer" la décision publique ». Enfin, dans la perspective de « la sortie de crise », elle avertit que « l'exclusion des organisations de la société civile peut facilement ouvrir la voie à la critique d'une gestion autoritaire et déconnectée de la vie des gens ».

Or, non seulement sa proposition d'un « Comité de liaison avec la société » est restée lettre morte mais, à la différence d'autres notes de travail du Conseil scientifique, ce texte n'a jamais été rendu public par le pouvoir (*les travaux du Conseil sont en ligne ici*). Si Mediapart ne l'avait pas trouvé et publié, il n'aurait jamais été porté à la connaissance de l'opinion (*lire l'article de Caroline Coq-Chodorge et son enquête sur déconfinement*). « Faire confiance pour garder la confiance » : ce sont les derniers mots de l'avis n° 6 du Conseil scientifique, daté du 20 avril, sur la sortie progressive du confinement, comme en écho à cette note sans effet qui faisait des « propositions pour garder la confiance ».

La défaite d'un État qui s'est désarmé lui-même

La confiance ne peut être au rendez-vous d'un pouvoir qui n'a cessé, durant cette crise comme durant les trois années qui l'ont précédée, de se méfier de la société. « Mais la société, c'est qui ? Ça n'existe pas ! », avait lancé Margaret Thatcher en 1987 – dans une interview au magazine *Woman's Own* –, cette même première ministre britannique dont le catégorique « Il n'y a pas d'alternative » résumait la violence de son offensive néolibérale contre sa propre société. Sous l'effet de la crise sanitaire, le macronisme se révèle dans sa vérité fruste : un avatar tardif du thatcherisme, incapable de s'élever au-dessus de lui-même pour servir l'intérêt général, sinon dans des prestations télévisuelles de circonstance, où ses rôles de composition théâtrale sonnent vides et creux, tant ils sont surjoués.

À travers son échec, c'est tout un monde qui se défait : ce groupe social mêlant noblesse d'État et bourgeoisie d'affaires, dont il est le produit et l'incarnation. À force de se croire au-dessus du peuple, d'assimiler ses intérêts privés au bien public, de privilégier la compétition à la solidarité, il se révèle incapable de

protéger la société quand l'assaille une épreuve qui la concerne tout entière, ne faisant pas de distinction entre ses victimes. Où l'on retrouve Marc Bloch, désignant dans *L'Étrange défaite* la responsabilité de ce groupe social qui « *se sent ou se croit appartenir à une classe vouée à tenir dans la nation un rôle directeur* » mais qui ne connaît plus son propre peuple, s'en défie au point de le craindre, préférant le condamner plutôt que le comprendre.

Le même pouvoir qui donna à voir sa grande peur face au mouvement des « gilets jaunes », au point d'assumer une répression d'une violence sans précédent en temps de paix, ne peut espérer rallier la société à sa cause face à la pandémie. L'ardoise magique par laquelle il tente d'effacer ses turpitudes passées ne fonctionne pas. Quand Emmanuel Macron se souvient soudain que le 1^{er} Mai est jour de fête internationale des travailleurs, nous nous souvenons tous du 1^{er} mai 2018 – les violences de son protégé Alexandre Benalla contre des manifestants – et du 1^{er} mai 2019 – les manifestants réfugiés devant l'hôpital de la Pitié sous un déluge de gaz lacrymogènes, puis calomniés par un mensonge ministériel (*lire l'article d'Ellen Salvi*).

Trop d'imposture, trop de mensonge, trop de fausseté. Même avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons plus y croire. Le pire, c'est que, dans cette déchéance de l'action et de la parole présidentielles, Emmanuel Macron entraîne l'État lui-même, y semant la confusion et atteignant sa crédibilité. Assimilant l'impéritie à « *l'ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession* », le **dictionnaire de l'Académie française** l'illustre par cette citation : « *L'impéritie de certains fonctionnaires rabaisse le fonctionnarisme aux yeux de l'opinion publique.* » En l'espèce, l'impéritie de cette présidence a rabaisé le crédit de la puissance publique tout entière.

Car c'est comme si l'État était devenu amnésique, oublieux de sa propre histoire. Les plans pour faire face à une pandémie grippale, sous la forme d'un nouveau virus contre lequel aucune personne n'est immunisée, étaient pourtant établis, dressés avec minutie, disponibles depuis une décennie (*lire*

l'entretien de François Bonnet avec Didier Torny). Tel rapport du Conseil consultatif national d'éthique de février 2009 (*il est ici*) affirme même que « *le plan de la France est l'un des plus aboutis* », tout en ajoutant que « *l'information de la population française sur l'existence et le contenu de ce plan est quasi nulle* ». Il faut donc croire que cette ignorance a fini par atteindre le sommet de l'État.

Pas plus tard qu'il y a un an, en mai 2019, tel autre rapport de Santé publique France (*il est là*) sur « *la constitution d'un stock de contre-mesures médicales face à une pandémie grippale* » soulignait combien la constitution de ces stocks stratégiques nationaux, ceux-là même qui ont fait si cruellement défaut – notamment de masques –, « *ne saurait être assimilée à une dépense indue* ». Rejetant le court-termisme des logiques comptables, il affirmait qu'elle « *devrait être considérée comme le paiement d'une assurance que l'on souhaite, malgré la dépense, ne jamais avoir besoin d'utiliser* ».

Nous sommes les spectateurs impuissants de cette défaite d'un État qui s'est désarmé lui-même. Défaite qui se prolonge avec ses difficultés à reconstituer les stocks de masques manquants (*lire notre enquête ici*), à produire massivement les tests qui permettraient de ne plus combattre l'épidémie à l'aveugle (*lire l'enquête de Lucie Delaporte*), à impulser la recherche française de vaccins dans la compétition internationale (*lire l'enquête de Rozenn Le Saint*), à élaborer un scénario solide de sortie de crise (*lire l'article de Caroline Coq-Chodorge*). Sous le règne des « *premiers de cordée* », la chaîne des solidarités s'est rompue au point que l'État a fini par désapprendre le b.a.ba de son savoir en matière sanitaire : les fondements d'une politique de santé publique générale, au service du plus grand nombre (*lire l'entretien de Joseph Confavreux avec Didier Sicard*).

Mais nous en sommes aussi les victimes puisque devant porter le poids de sa défection, par le confinement qui nous a été imposé en catastrophe, ou, dans le pire des cas, devant en payer le prix par la maladie, à l'instar des soignants contaminés par le

virus au point d'en mourir (*lire leurs portraits ici*). C'est pourquoi la justice devra passer, établissant les responsabilités et demandant des comptes. Un site a été construit à cette fin (*à consulter ici*), proposant des dépôts de plainte contre X à l'aide de dossiers pré-remplis, notamment pour « *abstention volontaire de prendre les mesures visant à combattre un sinistre* ».

« *Malgré les avertissements des instances sanitaires internationales, l'État français n'a pas pris à temps les mesures nécessaires pour protéger les personnes sur son sol, peut-on y lire. Les mesures prises récemment sont tardives, insuffisantes et incohérentes. De ce fait, de nombreuses personnes, dont du personnel médical, ont été et sont toujours exposées à des risques sanitaires, sont tombées malades ou sont décédées.* » À ce jour, près de 170 000 plaintes y ont été téléchargées depuis le 24 mars.

Judiciairement, il y a peu de probabilités qu'elles atteignent le premier des responsables, le chef de l'État lui-même. La soumission, par le biais de majorités dites « présidentielles », du pouvoir législatif au pouvoir exécutif rend improbable sa mise en cause **via l'article 68 de la Constitution** qui organise la procédure de destitution du président de la République « *en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat* ».

S'il est pourtant, en France, une leçon politique de cette crise, c'est bien la nécessité de destituer ce présidentialisme archaïque qui, loin de nous protéger et de nous rassembler, nous fragilise et nous divise.

À l'échelle de l'humanité, la pandémie du Covid-19 est porteuse de défis et d'énigmes sans frontières, à la fois médicaux, éthiques, écologiques, sociaux, économiques. Mais à l'aune française, elle a d'ores et déjà mis en évidence l'autonomie de la question démocratique, cette faiblesse intrinsèque de notre vie publique qui nous a désarmés, quand d'autres pays, de l'**Allemagne** au **Portugal**, en passant par la **Corée du Sud** ou **Taïwan**, ont su mieux faire face.

Et, si nous n'y mettons pas fin, la catastrophe continuera. Tandis que, par le truchement d'une porte-parole devenue ministre de la vérité après avoir tant menti, ce pouvoir présidentiel prétend faire lui-même le tri entre bonne et mauvaise information (*lire la protestation commune de plus de trente rédactions*), comment ne pas se rappeler cette ultime mise en garde de Marc Bloch qui concerne le métier que nous pratiquons ici, le journalisme :

« *N'avions-nous pas, en tant que nation, trop pris l'habitude de nous contenter de connaissances incomplètes et d'idées insuffisamment lucides ? Notre régime de gouvernement se fondait sur la participation des masses. Or, ce peuple auquel on remettait ainsi ses propres destinées et qui n'était pas, je crois, incapable, en lui-même, de choisir les voies droites, qu'avons-nous fait pour lui fournir ce minimum de renseignements nets et sûrs, sans lesquels aucune conduite rationnelle n'est possible ? Rien en vérité. Telle fut, certainement, la grande faiblesse de notre système, prétendument démocratique, tel, le pire crime de nos prétendus démocrates.* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.